



**AVIS PUBLIC À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES
COMMENTAIRES À PROPOS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE DU LOT 4 698 864**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donné par la soussignée, Coralie Rodrigue, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 10 septembre 2024 à 19 h 30.

La municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure, comme décrites ci-dessous :

- Adresse : Lot 4 698 864
- Projet : Implantation d'une clôture.
- Demande : Autoriser l'implantation d'une clôture à 1 mètre de la ligne de rue au lieu de 2 mètres minimale exigé à la réglementation.

Les personnes intéressées par ces demandes de dérogations mineures pourront se faire entendre par le Conseil lors de l'assemblée publique. Il est aussi possible de faire parvenir ses commentaires par courriel à l'adresse suivante dg@saintbenoitlabre.com ou par la poste ou en déposant votre écrit dans la chute à courrier du bureau municipal avant le 9 septembre 2024, 16 h 30.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 20^e jour du mois d'août 2024

Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, ce 20^e jour du mois d'août 2024.

Coralie Rodrigue
Directrice générale/ Greff.-Trés.